

Compte-rendu du CTSD Second degré du 26 mars 2018

Administration : DASEN, SG, Mme COMTE, M. ROMARY, Mme HERBE

OS : FSU (5), UNSA (2), FO (A), SGEN (1 + 1 suppléant sans vote)

Approbation du PV du CTSD de 30 janvier 2018

Déclaration préalable de la FSU

Intervention du DASEN et de Mme CONTE :

- 25 ETP supplémentaires sont créés et consommés mais cela ne signifie pas 25 postes : il y a 6 9 postes créés et un poste de directeur adjoint de SEGPA à Neufchâteau. Par ailleurs, un certain nombre de BMP, dont le DASEN n'a pas voulu donner le chiffre, entreraient dans ces 25 ETP.
- Une attention particulière est portée sur les disciplines où il n'y a pas 18h dans un établissement (espagnol, italien, éducation musicale) mais où il existe un complément de service pérenne, l'objectif n'étant pas de mettre en difficulté l'enseignant.
- Concernant les suppressions de postes (3) : ils ont été effectués quand il n'y avait pas possibilité de trouver de complément de service.

La FSU interpelle le DASEN sur la disparition de 3 postes de PE d'internat de l'EREA d'Epinal du mouvement. Pour le DASEN, ce sont des contractuels éducateurs qui devraient réaliser ces missions (« les professeurs sont là pour enseigner, les éducateurs spécialisés doivent faire les nuitées »). Pour lui, il s'agit de se mettre en conformité avec le droit et de mettre en place une bonne gestion des ressources.

La FSU demande que les documents concernant les BMP (Blocs de Moyens Provisoires) et compléments de service soient donnés au CTSD. Le DASEN pense que ce n'est pas parce que l'administration les communiquait avant qu'il faut continuer. Dans le 54, les membres du CTSD avaient ces documents

L'UNSA confirme ce qu'avance la FSU et qu'aujourd'hui la situation est difficile à apprécier. Comment faire des propositions sans connaître les BMP. Elle demande le montant actuel des heures restantes pour abonder les DHG si des classes ou élèves supplémentaires étaient prévus en juin. Le DASEN refuse de fournir le montant.

VOTE :

Pour 0 Abstention 3 (UNSA/SGEN) Contre 6 (FSU/FO)

Question diverse de la FSU sur le montant de l'enveloppe destinée à l'enseignement FLE pour les enfants allophones dans les collèges vosgiens ?

Le DASEN indique que le montant est de 432h. Il reste actuellement 84h. La FSU alerte sur la situation du collège de Monthureux. La SG indique avoir reçu un courrier. Pour le DASEN, la situation est bien connue, avec d'importantes variations de populations. Le sujet est épineux et sans visibilité et la DASEN se trouve en aval du processus. Ce montant provient d'un BOP, « géré par on ne sait qui » selon le DASEN. Il faut rechercher une forme de réactivité. Mais il ne veut pas distribuer l'ensemble des 94h maintenant.